

cyberpresse.ca

Le mardi 30 oct 2007

Objectif: enfouissement zéro en 2025**François Cardinal**

La Presse

Fini l'entreposage: la région de Montréal entend prendre un virage à 180 degrés et cesser carrément d'enfouir ses ordures dans d'immenses trous. L'avenir, croit-elle, passe par le traitement des déchets en usine afin d'éliminer tout impact sur l'environnement.

Forts d'un rapport concluant de la firme SNC-Lavalin, les maires de la région ont élaboré un vaste plan d'action en plusieurs étapes devant les mener à l'objectif «zéro enfouissement» d'ici 20 ans.

Mais d'abord, ils devront convaincre Québec de financer cette vision, car la facture est à la hauteur de l'objectif: 1 milliard de dollars sur 10 ans. Le président de la CMM et maire de Montréal, Gérald Tremblay, a récemment fait parvenir au gouvernement Charest une lettre suggérant qu'il assume 85% de ces coûts.

Le but visé par les maires est de compléter le travail amorcé il y a quelques années avec la collecte sélective en passant directement au compostage à grande échelle et à la transformation des déchets en énergie (gazéification).

Avec la distribution en cours des gros bacs de récupération (360 litres) un peu partout dans la région, les élus estiment pouvoir atteindre la cible fixée par la politique québécoise, soit la récupération de 60% des déchets d'ici la fin 2008. Ils souhaitent maintenant passer aux étapes suivantes.

Le plan d'action se concentre donc sur les 40% d'ordures qui seront toujours enfouies l'an prochain, soit la quasi-totalité des déchets organiques ainsi que l'ensemble des déchets ultimes (matériaux non recyclables, produits nettoyants, solvants, etc.).

Si rien n'est fait, prévoit la CMM, la croissance attendue de la production de déchets pourrait bien annuler les gains obtenus par la collecte sélective. Malgré la récupération, la région pourrait ainsi enfouir plus de déchets en 2025 qu'aujourd'hui, soit plus d'un million de tonnes annuellement.

Où est le problème, étant donné que l'espace ne manque pas au Québec et que les coûts d'enfouissement sont extrêmement bas? L'impact environnemental de cette pratique tant appréciée par les maires pour son faible coût, justement, et sa grande simplicité.

«Après l'enfouissement des ordures, les impacts environnementaux liés à la lente biodégradation ainsi qu'à la production de lixiviat sont ressentis pendant plusieurs décennies, note SNC-Lavalin. Cela fait de l'enfouissement une solution non durable qui relègue aux générations futures des contraintes environnementales et des impacts économiques réels.»

Quoi faire, dans ce cas? Après analyse des différentes technologies existantes, la firme de consultants conclut que le scénario le plus intéressant est la collecte à trois voies (matières recyclables, déchets putrescibles et déchets ultimes) permettant de traiter chaque matière différemment.

cyberpresse.ca

Le mardi 30 oct 2007

Gazéification: se chauffer aux ordures!**François Cardinal**

La Presse

Habités de jeter leurs déchets dans un grand trou, les hommes ont oublié qu'ils pouvaient leur donner une seconde vie. Pourtant, les vulgaires ordures domestiques peuvent aujourd'hui servir à éclairer le salon, chauffer la maison et alimenter la cuisinière...

Encore peu connue ici, la gazéification est une technologie qui gagne en popularité outre-Atlantique précisément parce qu'elle permet de réduire à zéro l'enfouissement des déchets, un procédé qui peine de plus en plus à rencontrer l'assentiment des populations occidentales.

Développée en Europe au courant des années 90 et appliquée à grande échelle au Japon, la gazéification permet de transformer en gaz tous les déchets domestiques, quels qu'ils soient.

«Tout le plastique, tout le carbone est ainsi gazéifié sous forme de gaz et d'hydrogène, explique Jacques J. Trottier de SNC-Lavalin. Tout ce qu'on retrouve au bout de l'usine est un gazoduc qui permet de vendre du gaz comme le fait Gaz Métro, par exemple.»

L'immense avantage de cette technologie par rapport à l'enfouissement, c'est qu'elle est tout à fait propre: elle n'émet aucun gaz à effet de serre, ne produit pas d'eaux usées, de lixiviat (le jus de poubelle qui s'échappe des dépotoirs) ou de résidus destinés à l'enfouissement.

Seuls deux «déchets» sont produits, en fait, du métal et des minéraux fondus. Mais aucun de ces matériaux n'est enfoui car tous deux peuvent être complètement réutilisés sous une forme ou une autre.

Seul problème: ce procédé coûte très cher. D'abord parce qu'il n'est pas encore très répandu, ensuite parce qu'il s'agit d'une technologie complexe.

«Si la tendance dans l'évolution des technologies va dans le sens d'une plus grande performance technique et d'une meilleure protection de l'environnement, elle va également souvent dans le sens d'une augmentation des coûts», note SNC.

Deux éléments principaux distinguent la gazéification de l'incinération. La carence d'oxygène dans le procédé thermique, d'abord, qui produit un gaz de synthèse plutôt que du gaz carbonique. La température à laquelle se produit la transformation, ensuite, qui est deux fois plus élevée lors de la gazéification, soit 2000 degrés Celsius comparativement à 1000 degrés pour l'incinération.

Le procédé consiste en fait à chauffer de la matière carbonée dans une chambre sous-oxygénée, de sorte que le carbone se consume seulement partiellement et produit du monoxyde de carbone et de l'hydrogène plutôt que du bioxyde de carbone et de la vapeur d'eau. Le mélange de gaz résultant, appelé gaz de synthèse, peut ensuite être brûlé pour produire de l'énergie.

Québec, le 13 septembre 2007

Monsieur Pierre Boulanger, Directeur général
Société du 400^e anniversaire de Québec
1135, Grande-Allée ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E7

Monsieur le Directeur général,

La commémoration du 400^e anniversaire de Québec générera une multitude d'événements qui, j'en suis certaine, feront la joie des résidants et résidentes de notre magnifique ville et de tous ceux qui se joindront à eux pour célébrer le lieu aujourd'hui reconnu comme le berceau de la civilisation française en Amérique.

Tel que l'indique si bien un des documents que l'on retrouve sur le site Internet de la Société du 400^e, Québec n'est pas une ville musée pour autant. Bien au contraire, c'est une ville moderne à échelle humaine et résolument tournée vers l'avenir.

En grande partie, être tourné vers l'avenir signifie se préoccuper de l'environnement. C'est pourquoi le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec désire vous sensibiliser à l'importance de voir, lors des événements entourant le 400^e, à ce que tout soit mis en œuvre afin de s'assurer que les matières recyclables soient détournées des sites d'enfouissement et de l'incinérateur de Québec. Nous espérons que vous saurez inciter l'ensemble des organisations qui produiront des événements dans le cadre des fêtes du 400^e anniversaire de Québec à intégrer dans leur planification logistique ce souci de prévoir les installations permettant de faciliter la récupération des matières recyclables.

Au nom des membres du Comité de vigilance de l'incinérateur, je vous prie d'accepter, monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments distingués et je souhaite bon succès à la Société du 400^e.



Anne Beaulieu

Anne Beaulieu
Présidente, Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec

c.c. Monsieur Jean Leclerc, président de la Société du 400^e anniversaire de Québec

Québec, le 5 novembre 2007

Aux membres du conseil municipal

Comme vous le savez sans doute, le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord (CMQ-Rive-Nord) vise à atteindre un taux de mise en valeur des matières résiduelles de 60% dès 2008. Or, au moment de la rédaction du PGMR, en 2004, le taux de mise en valeur, dans le secteur résidentiel, n'était que de 24%. Nous ne pouvons donc qu'être en accord avec le ministère de l'Environnement lorsqu'il affirme, dans son Plan d'action, que *« Passer de 24 % à 60 % d'ici 2008 est tout un défi à relever et le succès de la mise en œuvre repose en grande partie sur la participation de la population.. »*

La participation de la population est sans contredit des plus importantes. Le gouvernement précise d'ailleurs que lors des choix des modes de gestion des matières résiduelles, les priorités doivent être établies en respectant l'ordre des éléments composant le principe des 3RVE : réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et l'élimination. Or, les premiers éléments de cette énumération sont ceux qui nécessitent le plus de changements de comportement.

Par conséquent, la sensibilisation des citoyens et des citoyennes ainsi que des industries et des commerces s'avère essentielle pour la bonne réalisation des objectifs du PGMR. La population de Québec doit connaître l'importance des actions en faveur de l'environnement pour mettre en pratique la règle des 3RVE.

Dans ce contexte, les membres du Comité de vigilance de l'incinérateur tiennent à exprimer leur vive inquiétude, voire même leur mécontentement, face au non-respect du montant de 5\$ par logement, prévu au PGMR, devant être consacré à l'éducation, à l'information et à la sensibilisation. En effet, cet engagement n'a pas été respecté en 2006 et ne semble pas en voie de l'être en 2007.

*Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
870, avenue de Salaberry, local 030, Québec, (Québec) G1R 2T9*



Rendez-vous 2007

Gestion des matières résiduelles au Québec

13 et 14

Scanner
tous les docs
annexés pour
mettre au PV

ENJEUX ET SOLUTIONS À L'AUBE I

Mardi 13 novembre

8h30 Ouverture, petit-déjeuner continental

SESSION : ÉTAT DE SITUATION DE LA GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES AU QUÉBEC

ANIMATRICE : Johanne Riverin, RECYC-QUÉBEC

9h Caractérisation des matières résiduelles du secteur
municipal
Guy Tremblay, RECYC-QUÉBEC
Pamela Macquet, Dessau

9h30 Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au
Québec
Jeannot Richard, RECYC-QUÉBEC

10h Outils en place pour les secteurs municipal et ICI
Denise Auger, RECYC-QUÉBEC
André Bernier, MDDEP

10h30 Pause

11h Panel de discussion : Pourquoi des municipalités et des
entreprises sont-elles plus performantes que d'autres?
PANELISTES :
Annie Brassard, Centre québécois de développement
durable
Éric Côté, Ville de Rivière-du-Loup
Hélène Gignac, CTEI Sorel-Tracy
Christian Paré, Ville de Lévis

12h15 Lunch

SESSION : TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES

MODÉRATEUR : Sébastien Hue, ENV Consultants

13h30 Démarche des MRC de l'Estrie : appel d'offre conjoint
pour des techniques de valorisation
Guy Labbé, Ville de Sherbrooke
Guy Fouquet, Groupe SM

14h Technologie de gazéification des déchets
Esteban Chornet, Enerkem

14h30 Étude comparative des technologies de traitement des
résidus organiques et des résidus ultimes
Jacques Trottier, SNC Lavalin
Françoise Forcier, Solinov
Christian Desjardins, SNC Lavalin

15h Pause

SESSION : COLLECTE 2 VOIES VS COLLECTE 3 VOIES

ANIMATEUR : Jean-Louis Chamard, Chamard & Associés

15h30 Introduction du panel
Bernard Morvan, CEMAGREF de Rennes

PANELISTES :
Bernard Morvan, CEMAGREF de Rennes
Simon Naylor, GSI Environnement
Denis Potvin, Comporec
John Izzy, Groupe Gaudreau
Françoise Forcier, Solinov

17h00 Cocktail

Mercredi 14 novembre

8h30 Petit déjeuner continental

SESSION : PERSPECTIVES D'AVENIR EN GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES : APPROCHE ET RÉGLEMENTATION

ANIMATRICE : Johanne Riverin, RECYC-QUÉBEC

9h Les résultats concernant les règlements en place :
pneus, peintures, consigne sur contenants, huiles
Ginette Bureau, RECYC-QUÉBEC

9h30 Les interventions des municipalités : meilleures
pratiques et pouvoirs réglementaires
Conférencier à confirmer

10h Nouvelles mesures ciblées par le MDDEP pour les
prochaines années
Louis Germain, MDDEP

10h30 Pause

11h Panel de discussion
Que voyez-vous dans la prochaine Politique de GMR?
PANELISTES :
Karel Ménard, Front commun québécois pour une
gestion écologique des déchets
Louis Germain, MDDEP
Massimo Iezzoni, Communauté métropolitaine
de Montréal
Pierre Lachance, Conseil des entreprises de services
environnementaux
Françoise Paquet, Conseil québécois du commerce de
détail

12h15 Lunch

SESSION :
CONSEIL CANADIEN
DU COMPOSTAGE

13h30 Les défis pour le
développement
de l'industrie du
compostage
Conférence à
confirmer

14h La gestion des odeurs
Conférence à
confirmer

14h30 Conférence à
confirmer

15h Pause

SESSION :
PERFORMANCE
MUNICIPALE ET
FINANCEMENT

Vers des critères et des
méthodes de calcul de la
performance
Leo Fradette, MRC du
Bas-Richelieu

Émissions de gaz à effet de
serre selon les modes de
gestion
Jean-Luc Allard,
SNC-Lavalin Environnement

Les perspectives offertes par
le marché du carbone
Jean Nolet, ÉcoRessources
Consultants

SESSION : AU DÉCLÀ DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

15h15 Titre à confirmer
Patrice Cordeau, Université de Sherbrooke

15h45 Titre à confirmer
Robert Litzler, Association québécoise pour la
promotion de l'éducation relative à l'environnement

16h15 Fermeture